



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

UN(E) RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE ET BATIMENTS INTERCOMMUNAUX A 35 heures par semaine

La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre regroupe 38 communes (27.162 habitants), à 45 mn de Strasbourg.

Une qualité de vie appréciée

Situé en partie sur le périmètre du Parc naturel régional des Vosges du Nord, ce territoire, doté de nombreux équipements, comprend un riche patrimoine historique et naturel où se cultive un certain art de vivre.

Un territoire de projets

Notre collectivité en plein développement comprend 130 agents et exerce de nombreuses compétences. Dans un contexte dynamique et de forte volonté d'optimisation des moyens et des résultats, elle recrute, **un(e) responsable du service technique et des bâtiments intercommunaux.**

MISSIONS

- Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti :
 - Porter un diagnostic sur le patrimoine bâti de l'EPCI et le faire vivre ;
 - Concevoir un plan stratégique patrimonial intégrant les enjeux du développement durable ;
 - Organiser le suivi énergétique des bâtiments de l'EPCI et proposer des améliorations visant à réduire les consommations ;
 - Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement relative au patrimoine bâti ;
 - Participer à l'analyse des besoins de l'EPCI en matière de construction, rénovation, harmonisation des pratiques ... ;
 - Rechercher les subventions possibles et construire les projets autour des aides publiques envisageables ;
 - Trouver l'équilibre entre maintenance préventive et curative ;
 - Gérer un patrimoine en intégrant la notion de coût global ;

- Supervision de projets et représentation du maître d'ouvrage :
 - Être force de proposition auprès des services pour engager les travaux de maintenance ou investissements ;
 - Coordonner les différents intervenants internes et externes pour la bonne organisation des chantiers ;
 - Réaliser les demandes de bons de commande ;
 - Relire et abonder le cas échéant les pièces techniques des marchés ;

- Négocier dans le cadre des marchés publics ;
 - Faire respecter les ratios qualité/coûts/délais ;
 - Participer, le cas échéant, aux réunions de chantiers ;
 - Apprécier la conformité des réalisations ;
 - Contrôler la conformité des documents administratifs ;
 - S'assurer de la levée des réserves ;
 - Anticiper les dossiers de contentieux et les gérer ;
 - Travailler en étroite collaboration avec le chargé de mission projets structurants dans le cadre de demande de subventions ;
 - Valider les factures / décomptes.
- Contrôler les règles de sécurité dans les bâtiments intercommunaux
 - Assurer une veille juridique et réglementaire ;
 - Appliquer la réglementation propre au bâtiment ;
 - Prendre en compte la sécurité incendie ;
 - Participer aux commissions de sécurité ;
- Organiser et suivre le travail réalisé par les agents technique affectés à la CCHLPP (deux agents) :
 - Planifier les interventions à mener en interne ;
 - Assurer le management des agents technique en charge ;
 - S'assurer de la réalisation des tâches dans le respect du plan stratégique patrimonial notamment ;
 - Travailler en étroite collaboration avec les responsables de bâtiments ;
 - S'assurer de la bonne gestion de la flotte automobile intercommunale (visites périodique, pleins, pneus..).
- Organiser, coordonner, superviser et contrôler le travail des agents techniques affectés au service commun technique (9 agents) ;
 - Être le référent technique des agents du service commun technique ;
 - Gérer les plannings de travail, suivre les heures réalisées, les formations ... des agents du service ;
 - Être l'interlocuteur privilégié des Maires ou élus des communes adhérentes au volet technique du service commun.
- Veiller à entretenir un dialogue privilégié avec les responsables de bâtiment ainsi que les parties prenantes lorsqu'il y a des interventions programmées dans les bâtiments intercommunaux en interne ou par des entreprises externes.
- En lien avec le service RH et l'assistant de prévention s'assurer des bonnes conditions de travail des agents du service technique :
 - Formations ;
 - EPI ;
 - ...

COMPETENCES ATTENDUES

- Qualités relationnelles ;
- Management ;
- Méthodes de diagnostics ;
- Préservation et valorisation du patrimoine bâti ;
- Accessibilité, sécurité incendie ;
- Code de la construction et de l'habitation - Loi MOP,
- Techniques du bâtiment gros œuvre, second œuvre, technique du génie civil ;
- Estimations prévisionnelles, métrés - Lecture de plans et schéma électriques ;

- Réalisation de croquis et petits plans pour la réalisation des travaux : Autocad ou équivalent ;
- Connaissance du code des marchés et des règles de la maîtrise d'ouvrage publique ;
- Informatique : bonnes connaissances de Word, Excel, Powerpoint, Outlook et de l'environnement informatique en général ;
- Sens de l'écoute et capacité à comprendre les problématiques ;
- Savoir travailler en transversalité ;
- Méthodes et outils de la planification ;
- Savoir organiser son activité et rendre compte ;
- Rigueur
- Réactivité
- Devoir de réserve et discrétion professionnelle

DIPLOMES

- Diplômes : BAC + 2, BAC + 3 en bâtiment (BTS, DUT, Licence)

CONDITIONS D'EXERCICE

Travail annualisé – 35 heures par semaine
Résidence administrative : BOUXWILLER
Grade : technicien et grades d'avancement
Permis de conduire

REMUNERATION

- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire
- Tickets restaurant
- Participation mutuelle et prévoyance
- Œuvres sociales

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- Néant

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A pourvoir à compter du 1^{er} février 2022

Poste à 35 heures par semaine

Fondement juridique: titulaire de la fonction publique territoriale (catégorie B – technicien territorial et grades d'avancement) ou contractuel (article 3-2 de la loi du 26.01.1984).

La lettre de candidature accompagnée du C.V. sera adressée directement auprès du service Ressources Humaines de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre à l'adresse mail suivante : g.trappler@hanau-lapetitepierre.alsace pour le 30 janvier 2022 au plus tard.

Merci de préciser que vous postulez pour le poste de responsable du service technique et des bâtiments intercommunaux lors du dépôt de votre acte de candidature.

Au regard de la loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, il est rappelé que cet emploi est accessible à tous sans aucune discrimination.